

# Déroulement de la Formation Préparatoire à l'Herboristerie

## 1<sup>re</sup> année FPH1

à partir du 5 septembre 2022	<b>préinscription FPH1</b>
janvier 2023	<b>inscription définitive FPH1</b>
à partir du 4 janvier 2023	<p>► <b>début FPH1</b></p> <p><b>nous vous envoyons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 exemplaires du dossier d'inscription (à signer) comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le contrat <b>FPH1</b></li> <li>- les dispositions financières</li> <li>- le règlement intérieur.</li> </ul> </li> </ul>
février 2023	<p><b>Lorsque votre dossier nous revient complet, nous vous renvoyons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 exemplaire du dossier signé par l'ARH-IFH</li> <li>• des documents de préparation botanique</li> <li>• un livre de botanique morphologie</li> </ul> <p>Un rendez-vous en visio-conférence vous est donné pour une première approche botanique (conseillé pour une meilleure préparation)</p>
samedi 25 février 2023 10h00-12h00	<p><b>session 1 - VISIOCONFÉRENCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• envoi du programme de la <b>session 1</b> en présence.</li> </ul> <p>« plantes médicinales et aromatiques sauvages (PPAM) »</p>
mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• envoi de documents pour la session en présence.</li> </ul>
samedi 25 mars 2023 10h00-12h00	<p><b>session 2 - VISIOCONFÉRENCE</b></p>
du 16 au 21 avril 2023	<p><b>SESSION 1</b></p> <p><b>nous vous remettons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• livrets de cours + exercices + calendriers</li> </ul>
samedi 29 avril 2023 10h00-12h00	<p><b>session 3 - VISIOCONFÉRENCE</b></p>
mai 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• envoi du programme des <b>sessions 2 et 3</b> en présence.</li> <li>• envoi de documents pour la session en présence.</li> </ul>
juin 2023	
du 9 au 14 juillet 2023	<p><b>SESSION 2</b></p> <p><b>nous vous remettons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• livrets de cours + exercices + calendriers</li> </ul>
du 16 au 21 juillet 2023	<p><b>SESSION 3</b></p> <p><b>nous vous remettons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• livrets de cours + exercices + calendriers</li> </ul>
août 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• réalisation des fiches plantes façon herbier</li> </ul>
début septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• envoi des fiches plantes façon herbier au correcteur</li> </ul>
septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• début d'envoi des exercices chez les correcteurs, 1 au 10 de chaque mois (suivant le calendrier donné) (le calendrier de remise des exercices vous est communiqué à la session en présence)</li> <li>• retour des exercices corrigés à la fin des mois concernés.</li> </ul>
octobre 2023 à février 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• contrôles continus</li> </ul>
à partir de début mars 2024	<p><b>inscription FPH2</b></p> <p><b>nous vous envoyons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 exemplaires du dossier d'inscription (à signer) comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le contrat <b>FPH2</b></li> <li>- les dispositions financières</li> <li>- le règlement intérieur.</li> </ul> </li> </ul>
mars 2024	<p><b>nous vous renvoyons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 exemplaire du dossier signé par l'ARH-IFH</li> <li>• le dossier stage professionnel</li> </ul>
avril 2024 mai 2024	<p><b>nous réceptionnons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les conventions de stage professionnel</li> </ul> <p><b>nous vous envoyons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le programme de la session en présence</li> </ul>

# Déroulement de la Formation Préparatoire à l'Herboristerie

## 2<sup>e</sup> année FPH2 + Modules de spécialisation professionnelle

juin 2024 juillet 2024	contrôle de connaissances FPH1
	▶ début FPH2
	SESSION 1
	SESSION 2
	SESSION 3
	nous vous remettons : • livrets de cours + exercices + calendrier
août 2024	• stage professionnel avec convention
septembre 2024	• début d'envoi des exercices chez les correcteurs, 1 au 10 de chaque moi (suivant le calendrier donné qui vous est communiqué lors de la session en présence)  • retour des exercices corrigés à la fin des mois concernés.
fin octobre 2024	<b>regroupement élèves/professeurs pour toutes les sessions</b> (sous réserve des conditions sanitaires.)
novembre 2024	
décembre 2024	• contrôle continu + stage professionnel avec convention
janvier 2025	nous vous envoyons : • les échantillons de plantes sèches à connaître
février 2025 mars 2025	• contrôle continu + stage professionnel avec convention
avril 2025	inscription au contrôle de connaissances fin FPH2.
mai 2025	• révision de toutes les matières FPH2 (dont plantes sèches)
fin mai 2025	• remise du rapport de stage (2 exemplaires) <b>contrôle de connaissances FPH2</b>
juillet 2025	
août 2025	nous vous renvoyons : • les notes du contrôle de connaissances vous sont envoyées. • 1 exemplaire du rapport de stage.
septembre 2025	• Nous vous proposons des <b>MODULES DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE</b> (Prérequis: l'attestation de compétences préparatoire au métier d'herboriste, délivrée par l'ARH-IFH)

**Attestation de compétences préparatoire au métier d'herboriste  
décernée par l'ARH et remise lors de l'assemblée générale.**

MODULES DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE	
Ces modules optionnels font l'objet d'un paiement séparé.	
septembre octobre novembre décembre	<p>• <b>Module 1 : "SAVOIR ANIMER"</b> Savoir animer des sorties botaniques et des ateliers thématiques autour des plantes. SOUS FORME DE SESSION EN PRÉSENCE À CHALENCON.</p>
	<p>• <b>Module 2 : "CRÉER SON HERBORISTERIE"</b> Gérer une herboristerie et accueillir avec les conseils appropriés. Préparations galéniques. SOUS FORME DE SESSION EN PRÉSENCE À CHALENCON : COURS - CONTRÔLE CONTINU - STAGE.</p>
	<p>• <b>Module 3 : "CRÉER SA MICROFERME EN PPAM"</b> Transformations dont séchage. Partage d'expériences. SOUS FORME DE SESSION EN PRÉSENCE À CHALENCON.</p>